REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **BARBAZAN**

Séance du 11 juin 2012

L'an deux mille douze, le 11 juin à 18 heures 30.

Nombre de conseillers

- en exercice

10

- présents

100

100

m

疆

16

-

100

100

23

86

8 8

 votants - absents

2

0

- exclus

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GALY Henri.

Etaient présents : MM.

BOURELY, BRUNA, DELORT, MAURETTE, Mmes BOLEA, NOE,

le

RECU

13 JUIN 2012

SOUS-PREFECTURE

STRADERE

Date de convocation:

06 juin 2012

Date d'affichage:

M. me STRADERE a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

OBJET

Modification du programme 2009/2010 de travaux subventionnés par le Conseil Général (Pool routier)

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal, que compte tenu des besoins en travaux de la commune et des modifications de financement de la part communale par la Communauté de Communes, il est nécessaire de proposer une modification du programme Pool routier 2009/2010, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIVOM du Haut-Comminges dans le cadre des compétences transférées, dans les conditions suivantes:

- Programme d'origine (HT) : 50 000,00€ - Transfert: 3 800,00€ - Nouveau programme: 53 800,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce projet et sollicite l'approbation du Conseil Général.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Haute-Garonne et publication ou le

notification du

